

Fiche action n°4 : Gestion des berges de la Vesgre



Eure-et-Loir Nature, 2013

Sites concernés

Les berges de la Vesgre

États des lieux

Les berges, véritable lieu de transition entre les milieux aquatiques et les milieux terrestres, sont des éléments essentiels dans la protection des milieux aquatiques. Elles assurent diverses fonctions : la régulation de la vitesse du courant, les échanges hydriques entre le sol et le cours d'eau, la capacité d'auto-épuration et l'accueil d'une faune et d'une flore particulières.

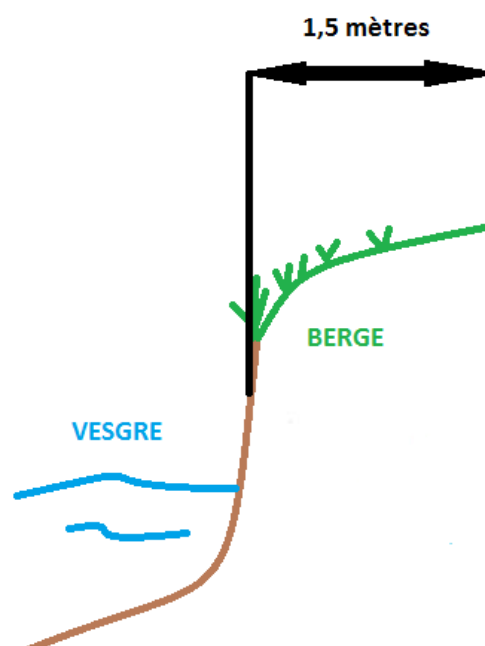
A ce jour, les berges de la Vesgre sont par endroit tondues à ras, au point que la végétation spécifique des bords de cours d'eau y est totalement absente. Une seule espèce d'intérêt a été rencontrée sur les bords de la Vesgre, la libellule fauve, espèce quasi menacée. Par contre, trois espèces invasives avérées ont été recensées, le mahonia faux-houx, le ragondin et le rat musqué.

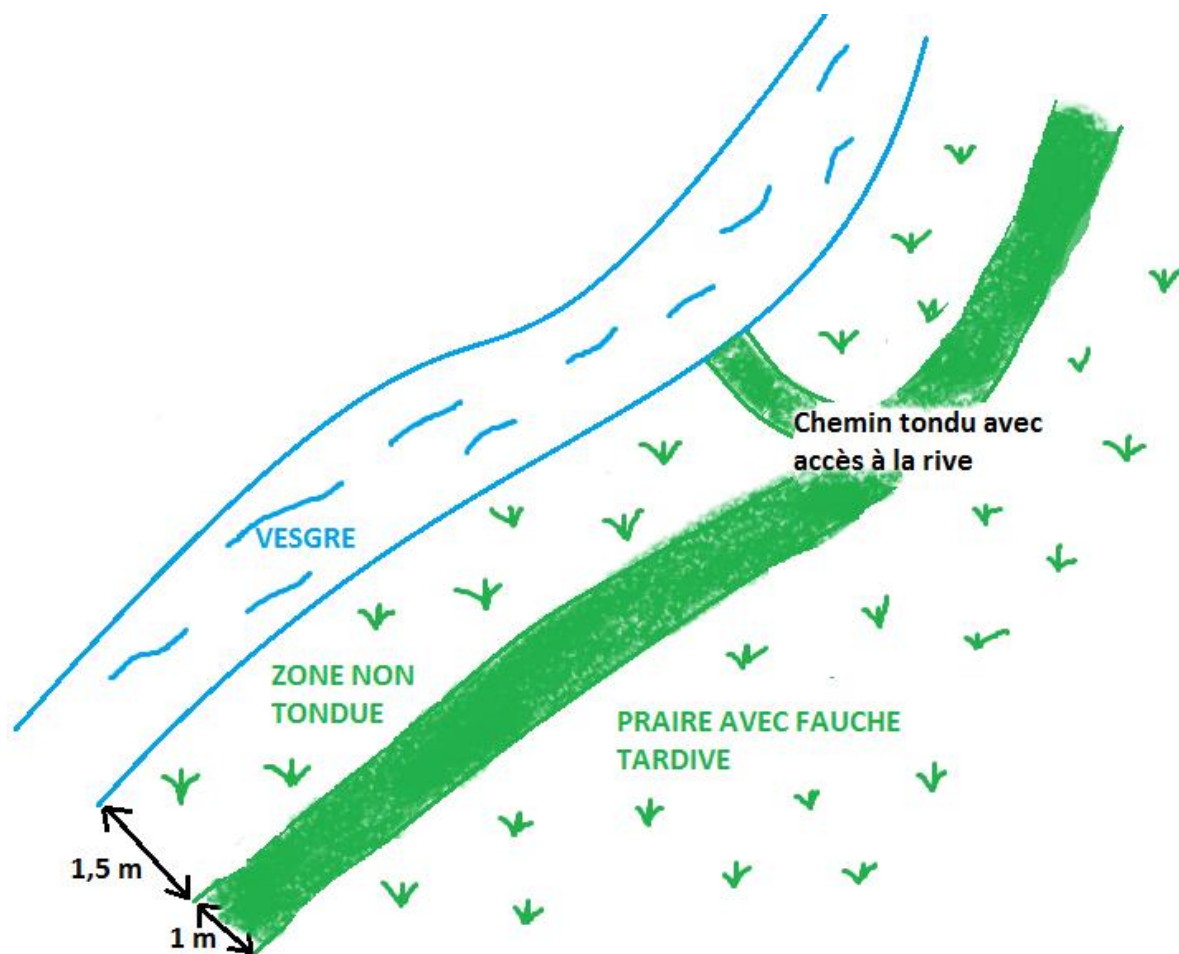
Menaces

Les menaces qui pèsent sur les berges de la Vesgre sont une accentuation de l'érosion, une perte des habitats favorables pour la libellule fauve qui risque donc de disparaître du site et une prolifération des espèces invasives.

Préconisations

Ne plus tondre à ras de la berge, laisser au moins 1,5 mètres entre le bord de la rivière et le chemin pour permettre le développement d'une végétation typique des berges (joncs, carex, etc...). La prairie sera fauchée tardivement comme préconisé sur la Fiche action n°3 afin de développer une végétation herbeuse haute pour retenir d'éventuels polluants. Un chemin d'une largeur d'1 mètre maximum et à 1,5 mètres minimum de la berge peut-être réalisé avec des accès ponctuels à la berge pour les pêcheurs.





Surveiller le développement de la végétation des berges : Si des orties ou d'autres espèces non inféodées aux milieux aquatiques s'implantent ou si les espèces propres à ce milieu n'apparaissent pas spontanément, il conviendrait de favoriser leur venue par la plantation de jeunes plantules (massettes, scirpes, joncs (*Juncus conglomeratus* par exemple), etc). Cette végétation va permettre de stabiliser les berges et ainsi de réduire l'érosion, tout en jouant un rôle d'habitat pour de nombreuses espèces, notamment pour la libellule fauve. L'idéal est de prélever les jeunes plantules dans une zone « naturelle » similaire riche située à proximité.

Lutter contre les espèces invasives particulièrement contre le ragondin et le rat musqué en faisant des campagnes de piégeages, avec l'aide de l'association « *Les Pêcheurs bêchériens* ». Ces deux espèces accentuent considérablement l'érosion des berges et consomment fortement la végétation en bordure de cours d'eau.

Document de référence

- [Principes et méthodes de gestion et de restauration des berges](#), Association pour la protection du site de la rivière du Loiret et de son bassin versant.